

Commune de Pont-Péan
Programme communal 2017 : Chemins piétons et autres aménagements de Voirie
Avis d'appel public à la concurrence

- 1- Identification de l'organisme qui passe le marché :
Commune de Pont-Péan – 2 avenue du Chemin Vert 35131 PONT-PEAN, tél : 02 99 52 41 70, fax : 02 99 52 86 76, email : mairie@pontpean.fr
- 2- Procédure de passation : Marché de travaux passé selon la procédure adaptée (article 27 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)
- 3- Objet de la consultation : La présente consultation concerne le programme communal 2017 de Chemins piétons – et autres aménagements de Voirie
- 4- Délais : le démarrage des travaux est prévu à compter de septembre 2017 (suivant planning)
- 5- Retrait du dossier de consultation : il peut être obtenu par voie dématérialisée sur le site suivant : <http://www.e-megalisbretagne.org>
- 6- Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :
 - la valeur technique de l'offre 40 %
 - le prix des prestations 60 %
- 7- Adresse et date limite de réception des offres : Les offres sont à remettre ou à envoyer contre récépissé, sous la responsabilité du candidat, en mairie, à l'adresse suivante : Mairie, 2 avenue du Chemin Vert 35131 PONT-PEAN avant le jeudi 29/06/2017 à 17h.
- 8- Renseignements techniques et administratifs : Guillaume DELAUNAY, Responsable des services techniques à l'adresse mail suivante : technique@pontpean.fr
- 9- Date d'envoi à la publication : 12/06/2017